

CARTES EN MAIN

15 expériences de mobilité internationale



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



euro | guidance



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables

Table des matières

Introduction : Pourquoi partir ?.....	3
15 expériences de mobilité internationale	5
1 Période d'études supérieures à l'étranger	5
2 Stage à l'étranger.....	8
3 Préparer un diplôme à l'étranger.....	10
4 Période à l'étranger pour les apprentis.....	12
5 Assistant de langue	14
6 Une scolarité en lycée à l'étranger	16
7 Voyages Zellidja.....	22
8 Discover EU	23
9 Les chantiers internationaux	25
10 Cours de langues.....	27
11 Corps européen de solidarité	29
12 Programme au pair	31
13 Échanges de services	33
14 Jobs à l'étranger.....	35
15 Programme Vacances-Travail (PVT)	37
Conclusion : À vous de jouer !	39
Les personnages célèbres des cartes postales.....	40

Introduction : Pourquoi partir ?

Partir à l'étranger, ce n'est pas juste un voyage. C'est une **aventure humaine**, une **opportunité unique** de grandir, d'apprendre et de se construire. Que vous rêviez de perfectionner votre anglais, de découvrir une nouvelle culture, d'acquérir de nouvelles compétences ou simplement de vivre une expérience inoubliable, **il existe une solution adaptée à votre profil, votre budget et vos envies.**

• L'expérience internationale, un atout pour la vie

- **Des compétences linguistiques** : l'immersion est le meilleur moyen d'apprendre une langue. En 3 mois, vous pouvez progresser rapidement, en particulier à l'oral.
- **Une ouverture d'esprit** : découvrir d'autres modes de vie, d'autres façons de penser, c'est s'enrichir pour toujours.
- **De l'autonomie** : gérer un budget, organiser son quotidien, résoudre des problèmes... Vous reviendrez plus mature et plus confiant(e).
- **Un CV attractif** : les recruteurs apprécient les profils internationaux. Une expérience à l'étranger peut faciliter l'entrée sur le marché du travail.
- **Des rencontres inoubliables** : des amis du monde entier, des familles d'accueil, des collègues de stage... Ces liens marqueront votre vie, constitueront votre réseau.

• Le saviez-vous ?

- **87 % des jeunes** qui partent à l'étranger estiment que cette expérience a **changé leur vie** (source : Erasmus+).
- **64 % des employeurs** considèrent qu'une expérience internationale est un **atout majeur** pour un candidat (source : ONISEP).
- **1 lycéen sur 10** en France part à l'étranger avant le bac.

• Un projet à construire

Il existe de nombreuses possibilités pour partir à l'étranger et un certain nombre d'entre elles vont être présentées dans ce livret. Chaque individu a des attentes et une situation particulières. N'hésitez pas à faire le point avec un Psychologue de l'Éducation nationale ou vos enseignants pour élaborer au mieux votre projet et faire émerger les critères et besoins qui vous sont propres.

• Qu'est-ce qu'une année de césure ?

“La césure est une suspension temporaire et volontaire des études qui a pour but d'acquérir une expérience professionnelle ou personnelle. L'étudiant reste rattaché à son cursus principal”. Bulletin officiel n°15 du 11 avril 2019

Pour les élèves de terminales ou les jeunes souhaitant une entrée dans l'enseignement supérieur, la plateforme Parcoursup permet d'indiquer que l'on souhaite faire une année de césure :

- Entre janvier et mars : l'étudiant coche une case “césure” dans Parcoursup pour chacun de ses vœux.
 - *Du point de vue des établissements sollicités, on ne voit pas qu'une césure est demandée*
 - *Demander une césure à ce stade n'oblige pas l'étudiant à la réaliser. Seuls 3 étudiants sur 10 vont au bout de la démarche*
 - *Il est possible d'engager une demande de césure au moment de l'inscription dans l'établissement même si cela n'a pas été indiqué sur Parcoursup*
- A partir de juin : lorsque l'étudiant accepte un vœu sur Parcoursup, il va devoir réaliser son inscription administrative. C'est à ce moment qu'il va présenter son projet d'année de césure en suivant les procédures propres à chaque établissement.
 - *Le projet peut prendre plusieurs formes : formation dans un domaine différent de la formation d'inscription d'origine, expérience en milieu professionnel, engagement de service civique ou encore projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur.*
- L'établissement accepte ou non la césure.
- Si la césure est acceptée, l'étudiant et l'établissement signent une convention de césure qui indique que l'étudiant reste inscrit administrativement et retrouve une place dans sa formation à la rentrée suivante.

• Pour aller plus loin :

- Bulletin officiel n°15 du 11 avril 2019 : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/19/Hebdo15/ESRS1903785C.htm>
- Pour réfléchir à son projet d'année de césure : <https://www.euroguidance-france.org/mobilites-ponctuelle/annee-cesure/>

15 expériences de mobilité internationale

1 Période d'études supérieures à l'étranger

• En quoi ça consiste ?

Vous êtes étudiant(e) et vous voulez **vivre une immersion totale** dans une université étrangère ? C'est possible grâce aux **programmes d'échange** ! Vous pouvez partir **1 ou 2 semestres** dans un établissement partenaire du vôtre, en Europe ou à l'international, tout en validant vos crédits en France.

• Quand partir ?

À partir de la **2^e année d'études supérieures**, mais surtout en **3^e ou 4^e année** (Licence 3 ou Master 1). Certains cursus permettent même de partir dès la 2^e année.

• Où partir ?

- **En Europe** : grâce au programme **Erasmus+**, vous pouvez étudier dans l'un des **32 pays participants**.
- **Hors Europe** : de nombreuses universités françaises ont des **partenariats** avec des établissements sur les différents continents. Le programme **Erasmus+** peut aussi fonctionner dans certains pays tiers.

• Combien ça coûte ?

- **Pas de frais d'inscription supplémentaires** dans la plupart des cas (vous payez seulement les frais d'inscription en France).
- **Bourses disponibles** :
 - **Erasmus+** : entre **300 et 600 €/mois** selon le pays et le coût de la vie sur place.
 - **Bourses régionales** : certaines régions proposent des aides complémentaires.
 - **Aide à la mobilité internationale** : bourse complémentaire pour les boursiers du CROUS sur critères sociaux.

- Certaines municipalités, certains départements accordent aussi des aides financières pour leurs habitants.

• Comment ça marche ?

1. **Renseignez-vous auprès de votre établissement** : chaque université ou école a un **service des relations internationales** qui gère les partenariats. C'est là que vous trouverez la liste des **destinations possibles** et les **modalités de candidature**.
2. **Postulez** : la sélection se fait généralement sur **dossier** (notes, CV, lettre de motivation) et parfois sur **entretien**. Certains établissements demandent aussi un **test de langue** (TOEFL, DELE, Goethe, etc.).
3. **Signez un contrat d'études** : avec l'aide de votre enseignant référent, vous choisissez les **cours que vous suivrez à l'étranger**. Une fois validés, ces cours seront **intégrés dans votre cursus et traduits en ECTS**.
4. **Préparez votre départ** : logement, assurance, visa (si nécessaire), budget... Votre établissement vous accompagne souvent dans ces démarches.

• Nos conseils

- **Osez des destinations moins connues** : il ne faut pas hésiter à demander plusieurs pays ou zones géographiques, elles peuvent être plus surprenantes et la sélection moins forte.
- **Profitez-en pour découvrir de nouvelles matières** : c'est l'occasion de tester des cours qui n'existent pas en France mais attention à l'équilibre de votre parcours.
- **Anticipez les démarches** : certains dossiers doivent être déposés **6 à 12 mois à l'avance**.

Erasmus+ en détail

Le programme Erasmus+ est un programme réputé pour les échanges en Europe.

La mobilité des étudiants en Europe et à l'international s'effectue à l'initiative des établissements et peut concerner des périodes d'études : à partir de la 2^e année d'études supérieures pour une durée de un ou deux semestres.

Le montant de la bourse dépend du pays vers lequel s'effectue la mobilité et en particulier du coût de la vie sur place.

Le programme Erasmus+ 2021-2027 prévoit de nouveaux formats de mobilité :

- **Des mobilités hybrides** (mobilités individuelles), qui combinent mobilité physique et activités à distance avant, pendant ou après le séjour dans la structure d'accueil.
- **Un programme intensif hybride**, qui est une formation commune organisée entre établissements partenaires et qui concerne un groupe de participants. Ces programmes combinent mobilité physique et activités à distance avant, pendant ou après le séjour dans l'établissement d'accueil.

Pour tout savoir sur le programme Erasmus+, secteur « Enseignement supérieur », consulter le site de l'[Agence Erasmus+ France / Education Formation](#).

Partir avec un handicap

La Commission européenne et les pays participants aux programmes ont souhaité soutenir la mobilité des personnes en situation de handicap, quel qu'il soit (mental, physique, sensoriel ou autre). Le programme prévoit une prise en charge particulière incluant les « coûts additionnels concernant directement les participants handicapés et les personnes qui les accompagnent ». Il est également possible de bénéficier d'une aide pour avoir accès à des supports techniques et pédagogiques adaptés.

En savoir plus sur le [site](#) de l'Agence Erasmus + et grâce à [ce lien](#) : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/opportunities/individuals/students/students-and-staff-with-physical-mental-or-health-related-conditions>

• Pour aller plus loin

- [Euroguidance – Étudier à l'étranger](#)
- [Bourses régionales](#)
- [Agence Erasmus+ France](#)

2 Stage à l'étranger

• En quoi ça consiste ?

Vous êtes en études ou en formation et votre cursus comporte une période de stage, obligatoire ou facultative ?

Pourquoi ne pas le faire à l'étranger ? C'est l'occasion de **découvrir le monde du travail dans un autre pays**, d'acquérir une expérience professionnelle internationale et d'enrichir **votre CV**.

• Où partir ?

- **En Europe** : grâce à Erasmus+, vous pouvez effectuer un stage dans l'un des **32 pays participants**.
- **Hors Europe** : de nombreuses entreprises à l'international accueillent des stagiaires français.

• Combien ça coûte ?

- **Bourse Erasmus+** : son montant est généralement plus élevé pour un stage que pour une période d'étude (entre **400 et 700 €/mois** selon le pays).
- **Bourses régionales** : certaines régions proposent des aides complémentaires.
- **Rémunération** : dans certains pays (comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni), les stages sont **rémunérés**. Dans d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie, ils peuvent être non rémunérés.
- Certaines municipalités, certains départements accordent aussi des aides financières pour leurs habitants

• Comment ça marche ?

1. Trouvez un stage ;

- **Réseautage** : demandez à vos enseignants, au service des stages de votre établissement ou à d'anciens étudiants.
- **Plateformes en ligne** : LinkedIn, Indeed, Europlacement, les sites spécialisés par pays ou les réseaux sociaux.
- **Candidatures spontanées** : envoyez votre CV et votre lettre de motivation à des entreprises qui vous intéressent particulièrement.

2. **Validez votre projet** avec votre établissement : certains stages doivent être **validés par votre école ou université** pour être reconnus dans votre cursus.
3. **Préparez votre départ** : visa, logement, assurance... Votre établissement peut vous aider ainsi que les alumni et les contacts du point information jeunesse de proximité.

• Nos conseils

- **Commencez vos recherches tôt** : trouver un stage à l'étranger peut prendre **plusieurs mois**, surtout dans les pays et les villes très attractifs.
- **Adaptez votre CV et votre lettre de motivation au pays et à l'entreprise** : les pratiques, attentes, la présentation peuvent être différentes selon les contextes.
- **Préparez-vous à l'entretien** : certains employeurs peuvent vous faire passer un **entretien en anglais** ou dans la langue du pays.

• Pour aller plus loin :

- [Euroguidance – Stages à l'étranger](#)
- [Erasmus+ – Stages](#)

3 Préparer un diplôme à l'étranger

• En quoi ça consiste ?

Vous rêvez de **faire vos études à l'étranger** de A à Z ? Que ce soit pour un **Bachelor, un Master ou un Doctorat**, c'est possible ! Vous pouvez vous inscrire directement dans une université étrangère et y obtenir un diplôme reconnu internationalement.

• Où partir ?

- **En Europe** : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Espagne... De nombreuses universités proposent des **cursus en anglais** même dans des pays non anglophones.
- **Hors Europe** : États-Unis, Canada, Australie, Japon, Corée du Sud...

• Combien ça coûte ?

- **Le coût dépend de la destination** mais aussi du type d'établissement.
- **Gratuit ou très abordable** : en Allemagne, en Norvège ou en Finlande, les frais d'inscription sont très faibles pour les Européens.
- **Coûteux** : aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Australie, les frais peuvent atteindre **20 000 à 50 000 €/an**.
- **Bourses** : certaines universités ou gouvernements proposent des bourses d'excellence ou des bourses athlétiques.

• Comment ça marche ?

1. Choisissez votre cursus :

- Utilisez des **moteurs de recherche** pour trouver les meilleures universités selon vos critères dans votre domaine.
- Vérifiez les **prérequis** : L'accès à certaines études est conditionné aux matières suivies pour obtenir le bac ou à un **niveau de langue très élevé**.

2. Postulez :

- Les **dates limites** varient selon les pays et les formations.
- Soyez organisé et suivez les procédures comme indiqué sur les sites des établissements.

3. Obtenez votre visa :

- Dans certains pays non européens comme les États-Unis ou l'Australie, vous aurez besoin d'un **visa étudiant**. Les démarches peuvent être longues, alors **anticipez** !

• Nos conseils

- **Faites reconnaître votre bac** : dans certains pays comme en Belgique, en Espagne ou en Italie, il faut faire **reconnaître son baccalauréat français** avant de pouvoir s'inscrire. Renseignez-vous sur le site www.euroguidance-france.org et auprès des **ambassades** ou des **universités**.
- **Comparez les coûts** : le coût de la vie varie énormément d'un pays à l'autre. Par exemple, vivre à **Berlin** coûte **2 fois moins cher** qu'à **Londres**.
- **Solutions alternatives** : si l'inscription à une formation n'est pas possible en raison d'un niveau trop juste en langues, pourquoi ne pas envisager une année de césure pour se renforcer ou se préparer à partir un peu plus tard dans le cadre d'un programme ?

Les tests de langue à connaître

Pour partir en mobilité, un **niveau de langue minimum** peut être exigé par l'établissement ou le programme d'accueil.

- Anglais : TOEFL, IELTS, Cambridge English
- Allemand : Goethe-Zertifikat, TestDaF
- Espagnol : DELE, SIELE
- Italien : le CILS, la DITALS, le PLIDA, le CELI.

Bon à savoir : vérifiez avant l'inscription le test accepté, le niveau requis et la date de validité du résultat. Les exigences varient selon la destination et l'établissement.

• Pour aller plus loin :

- [Euroguidance – Études par pays](#)

4 Période à l'étranger pour les apprentis

◆ En quoi ça consiste ?

Vous êtes en **alternance** en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et vous voulez **vivre une expérience à l'étranger** ? C'est possible ! Depuis 2018, la loi française a **assoupli les règles** pour faciliter la mobilité des apprentis.

• Où partir ?

- **En Europe** : grâce à Erasmus+, vous pouvez partir dans l'un des **32 pays participants**.
- **Hors Europe** : il existe des possibilités mais les démarches administratives seront plus conséquentes. Certaines entreprises françaises ont également des **filiales ou partenaires** à l'international.

• Combien ça coûte ?

- **Bourse Erasmus+** : entre **300 et 600 €/mois** selon le pays.
- **Aides de votre OPCO** (Opérateur de Compétences) : votre entreprise peut bénéficier de **financements** pour votre départ.
- **Aides régionales** : certaines régions proposent des **compléments financiers**.

• Comment ça marche ?

1. **Parlez-en à votre CFA et à votre entreprise** : ce sont eux qui valident votre projet et vous aident éventuellement à trouver un **partenaire à l'étranger** (entreprise, centre de formation, etc.).
2. **Trouvez une structure d'accueil** :
 - Votre CFA peut vous aider à identifier des **entreprises ou des centres de formation partenaires**.
 - Vous pouvez aussi chercher vous-même via des **plateformes spécialisées** (ex : [EuroApprenticeship](#)).
3. **Préparez votre départ** :
 - **Contrat de mobilité** : Un document doit être signé entre votre CFA, votre entreprise et la structure d'accueil.
 - **Assurance et visa** : Selon la destination, des démarches supplémentaires peuvent être nécessaires.

- **Nos conseils**

- Choisissez une destination adaptée à votre métier.
- **Anticipez les différences culturelles** : dans certains pays, les **méthodes de travail** ou les **horaires** peuvent être très différents de ceux pratiqués en France.

- **Pour aller plus loin :**

- [Euroguidance – Mobilité des alternants](#)
- [EuroApprenticeship](#)
- <https://euroappmobility.eu/>

5 Assistant de langue

• En quoi ça consiste ?

Vous rêvez de **partager votre culture** ou vous aimez **transmettre votre langue maternelle** ? Le programme d'**Assistant de langue française à l'étranger** est fait pour vous ! Vous serez **placé(e) dans une école ou un établissement** à l'étranger pour aider les élèves à **pratiquer le français** et leur faire découvrir la **culture française**.

• Où partir ?

Plus de **30 pays** proposent ce programme, dont :

- **Europe** : Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Autriche, Belgique, etc.
- **Amérique** : États-Unis, Canada, Mexique, Argentine, Brésil, etc.
- **Asie** : Japon, Corée du Sud, Chine, etc.
- **Océanie** : Australie, Nouvelle-Zélande.

• Combien ça coûte ?

- **Rémunération** : entre **700 et 1 200 €/mois** selon le pays et parfois plus avec des heures supplémentaires.
- **Logement** : parfois fourni, surtout en Europe, sinon vous devrez le trouver vous-même.
- **Frais de voyage** : à votre charge, mais certaines académies ou régions proposent des **aides financières**.

• Conditions

- **Nationalité française** ou avoir le français comme langue maternelle.
- **Avoir entre 20 et 35 ans** au 31 décembre de l'année de prise de fonction.
- **Être inscrit(e) dans un établissement supérieur français** en présentiel, à distance ou en mobilité. Certaines destinations acceptent aussi les **jeunes diplômés** ou les **étudiants en année de césure**.
- **Avoir un niveau de langue suffisant** dans la langue du pays d'accueil, B2 en anglais pour les États-Unis, B1 en espagnol pour l'Espagne...
- **Avoir validé un Bac+2 ou un Bac+3** selon les pays. Certains pays d'accueil acceptent les étudiants dès la **L1** comme l'Allemagne ou l'Autriche).

• Nos conseils

- **Postulez tôt** : les dossiers doivent être déposés **entre octobre et janvier** pour un départ à la rentrée suivante.
- **Soyez flexible sur les destinations** : certains pays comme l'Espagne ou l'Allemagne sont très demandés. Si vous êtes ouvert(e) à d'autres options, vous aurez plus de chances d'être sélectionné(e).
- **Préparez-vous à l'entretien** : certaines académies ou pays organisent des **entretiens** pour évaluer votre motivation et votre niveau de langue.

Les missions d'un assistant de langue

- **Animer des séances en classe** : jeux, débats, activités ludiques...
- **Encadrer des groupes réduits** pour des conversations en français.
- **Organiser des activités culturelles** : projection de films français, ateliers sur la gastronomie française...
- **Collaborer avec les professeurs locaux** pour adapter les cours.

• Pour aller plus loin :

- [France Éducation International – Assistants de langue](#)
- [Euroguidance – Assistants de langue](#)

6 Une scolarité en lycée à l'étranger

• En quoi ça consiste ?

Vous voulez **vivre une immersion totale** dans un lycée à l'étranger **sans attendre les études supérieures** ? Plusieurs options s'offrent à vous, que ce soit pour **quelques semaines, un trimestre ou une année complète**.

• Option 1 : Le programme Erasmus+ au lycée

• Où ?

Dans l'un des **32 pays européens** participants au programme Erasmus+.

• Durée

- **Mobilité courte** : de **10 jours à 2 mois** (ex : échange avec un lycée partenaire).
- **Mobilité longue** : jusqu'à **1 an** avec intégration complète dans un lycée étranger.

• Budget

- **Bourse Erasmus+** : prise en charge partielle des **frais de voyage et de séjour**.
- **Frais de scolarité** : généralement **gratuits** sauf dans certains lycées privés.

• Comment ça marche ?

1. **Renseignez-vous** dans votre établissement auprès de l'équipe de direction, de vos enseignants ou encore du psychologue de l'Education nationale pour savoir si ce type de mobilité est possible dans votre lycée.
2. **Trouvez un lycée partenaire** :
 - Votre lycée français peut avoir des **accords avec des établissements à l'étranger**. Renseignez-vous auprès de votre **proviseur, de votre professeur principal ou du service des relations internationales** de votre académie.
 - Si votre lycée n'a pas de partenariat, vous pouvez **chercher vous-même** un établissement prêt à vous accueillir.

3. Signez un contrat d'études :

- Ce document précise les **cours que vous suivrez**, les **modalités d'évaluation** et la **reconnaissance** de votre mobilité en France.

4. Trouvez un logement :

- **Famille d'accueil** : La solution la plus courante.
- **Internat** : Certaines écoles proposent un hébergement en internat.

5. Préparez votre départ :

- **Assurance** : Obligatoire pour couvrir les frais de santé.

• Nos conseils

- **Commencez les démarches très tôt** : les dossiers doivent souvent être déposés **6 à 12 mois à l'avance**.
- **Choisissez des matières compatibles dans votre emploi du temps** : pour que votre année à l'étranger soit **reconnue en France**, il faut que les cours suivis correspondent à votre **niveau et à votre orientation**, quelques cours en dehors de votre champ d'études pouvant être tolérés.
- **Profitez de l'immersion** : participez aux **activités extrascolaires**, rencontrez des locaux, et **parlez la langue du pays** dès que possible !

La mention "Mobilité européenne et internationale" au bac

Si vous partez au moins 4 semaines en 1^{re} ou au 3^e trimestre de 2^{de} dans un lycée européen partenaire, vous pouvez obtenir la mention "Mobilité européenne et internationale" sur votre diplôme du baccalauréat. Une belle reconnaissance pour votre CV !

• Option 2 : Les mobilités portées par les académies

• Où ?

Principalement en **Europe** (Espagne, Allemagne, Italie, etc.).

• Durée :

Généralement **4 semaines**.

• Budget

- **Frais de transport** à votre charge.
- **Hébergement** : en famille d'accueil (gratuit, basé sur la **réciprocité** : votre famille accueille un élève étranger en retour).

Comment ça marche ?

1. Renseignez-vous auprès de votre académie :

- Chaque académie propose des **programmes spécifiques**. Par exemple, le programme **Picassomob** permet de partir en Espagne.

2. Postulez :

- Les dossiers sont généralement à déposer **entre janvier et mars** pour un départ l'année suivante.

3. Préparez votre séjour :

- Votre lycée vous aidera à trouver une **famille d'accueil** et à organiser votre voyage.

• Option 3 : L'OFAJ pour des échanges avec l'Allemagne

• Où ? Allemagne

• Durée

- **Programme Voltaire : 6 mois**, vous partez en Allemagne en **3^e ou en 2^{de}**, de mars à août et votre correspondant allemand vient en France en **2^{de}** ou en **1^{re}** à la suite de septembre à février.
- **Programme Sauzay : 3 mois** pour les élèves de **4^e à 1^{re}**, les dates n'étant pas fixées à l'avance mais négociées avec les familles et les établissements.

• Budget

- **Frais de transport** : L'OFAJ peut accorder une subvention aux frais de voyage, à demander au minimum un mois avant le départ.
- **Hébergement** : En famille d'accueil (gratuit, basé sur la réciprocité).

Comment ça marche ?

1. Trouvez un correspondant :

- Votre lycée ou la **DAREIC** (Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales) de votre académie peut vous aider.
- Vous pouvez aussi utiliser la **rubrique petites annonces** du site de l'OFAJ.

2. Postulez :

- Les dossiers sont à déposer **entre septembre et novembre** pour le programme Voltaire et au fil de l'année pour le programme Sauzay.

3. Préparez votre échange :

- L'OFAJ organise des **séminaires de préparation** pour vous aider à vous familiariser avec la culture allemande.

Pour aller plus loin

4. [Site de l'OFAJ](#)

La DAREIC, c'est quoi ?

La DAREIC (Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales) est un service de votre académie qui coordonne les échanges internationaux pour les lycées. Elle peut vous aider à :

- Trouver un **lycée partenaire** ou un **correspondant**.
- Obtenir des **informations sur les bourses** et les **programmes d'échange**.
- Organiser des **rencontres avec d'anciens participants**.

• Option 4 : Une année dans un lycée français à l'étranger (AEFE)

• Où ?

Dans un des **lycées français à l'étranger** gérés par l'**AEFE** (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) et proposant une bourse d'études :

- Dublin (Irlande)
- Londres (Royaume-Uni)
- Munich (Allemagne)
- Vienne (Autriche)
- Barcelone (Espagne)
- Madrid (Espagne)

• **Durée : 1 année scolaire** (1^{re} ou Terminale).

• **Budget**

- **Bourse AEFE :**
 - **Prise en charge complète** pour les élèves **boursiers**.
 - **Aide dégressive** selon les revenus de la famille pour les autres.
- **Frais de scolarité :** Gratuits pour les élèves boursiers, sinon **variables** selon le lycée.

• **Conditions**

- Être en **1^{re} ou en Terminale** (filière générale ou STMG pour Barcelone).
- **Programme très sélectif :** le dossier est à demander à votre **chef d'établissement** au **2^e trimestre de l'année précédente**.

• Nos conseils

- **Préparez un dossier solide** : les places sont **très limitées**, alors mettez en avant votre **motivation** et votre **projet**.
- **Profitez de l'immersion** : même si vous suivez le programme français, vous serez **plongé(e) dans la culture locale** (langue, traditions, etc.).

L'AEFE, un réseau unique au monde.

L'AEFE, établissement public sous tutelle du ministère des Affaires étrangères, anime et gère le réseau d'enseignement français à l'étranger. Ce réseau scolaire unique au monde compte 600 établissements qui accueillent près de 400 000 élèves de la maternelle à la terminale dans 138 pays du monde

→ [Site de l'AEFE](#)

• Option 5 : Une année dans un lycée avec un organisme extérieur

• Où ? Partout dans le monde (Europe, Amérique, Asie, Océanie).

• Durée

- 1 trimestre
- 1 semestre
- 1 année scolaire

• Budget

- **Frais de scolarité** : variables selon le pays et l'organisme (entre **5 000 et 15 000 €/an**).
- **Frais de voyage, logement et assurance** : à votre charge sauf si inclus dans le programme.

• Comment ça marche ?

1. Choisissez un organisme

- **Rotary Club** : Programme **Youth Exchange** pour partir **1 an** dans un lycée à l'étranger. **Hébergement en famille d'accueil** (en échange, votre famille accueille un élève étranger).
- **Organismes de séjours linguistiques** qui proposent des **immersions scolaires**

2. Postulez :

- Les dossiers sont à déposer **1 an à l'avance**.

3. Préparez ton départ :

- **Visa** : Selon la destination, un visa étudiant peut être nécessaire.
- **Assurance** : Obligatoire pour couvrir les frais de santé.

• Nos conseils

- **Vérifiez le sérieux de l'organisme** :
 - Privilégiez les organismes **labellisés** (ex : [L'Office](#), [UNOSEL](#)).
 - Lisez les **avis en ligne** et demandez des **témoignages** à d'anciens participants.
- **Anticipez les différences culturelles** : dans certains pays, le **système scolaire** ou les **méthodes pédagogiques** peuvent être très différents de la France.

Cette année scolaire réalisée à l'étranger à l'aide du Rotary ou d'un organisme de séjours linguistiques, souvent dans un pays en dehors de l'Europe, est très riche pour les lycéens qui la vivent mais ne rentre pas dans leur scolarité.

Par exemple, l'élève part à la fin de sa classe de 2^{de}, fait une année à l'étranger et reprend son cursus en classe de 1^{re} à son retour

Le Rotary Club en bref

- **Destinations** : Plus de **100 pays**.
- **Public** : Jeunes de **15 à 19 ans**.
- **Coût** : Frais de transport, visa et argent de poche à votre charge.
- **Hébergement gratuit en famille d'accueil** (en échange, votre famille accueille un élève étranger).
- **Comment postuler** : **Contactez le Rotary Club de votre ville**, qui vous dirigera vers le club départemental.

→ [Site du Rotary International](#)

7 Voyages Zellidja

• En quoi ça consiste ?

Vous avez **entre 16 et 20 ans** et vous rêvez de **voyager seul(e)** pour réaliser un **projet qui vous tient à cœur** ? La **Fondation Zellidja** peut vous aider financièrement à hauteur de **900 €** (jusqu'à 1100 € pour un second voyage) !

Le fait de choisir une thématique rend acteur le jeune de sa mobilité et donne du sens au voyage.

• Où ? Partout dans le monde selon votre projet.

• Durée : 1 mois minimum pendant l'été.

• Budget

- **Bourse Zellidja** : 900 € et 1100 € pour un second voyage.
- **Autres sources de financement** : vous pouvez compléter avec des économies personnelles ou des sponsors.

• Conditions

- Avoir un **projet personnel** (ex : étudier l'artisanat au Maroc, le rôle des femmes en Inde, l'écologie en Suède).
- **Dossier à déposer avant le 15 février** de chaque année.

• Nos conseils

- Choisissez un sujet qui vous passionne : votre projet doit être **original**, réaliste et bien préparé.
- Préparez un **budget détaillé** : la fondation veut voir que vous avez réfléchi à tous les aspects (transport, logement, activités).
- Participez aux **ateliers d'accompagnement** (en présentiel à Paris ou en visioconférence) pour vous aider à monter votre dossier.

• Pour aller plus loin

- [Site de la Fondation Zellidja](#)

8 Discover EU

◆ En quoi ça consiste ?

Vous avez **18 ans** et vous voulez **découvrir l'Europe en train** ? Le programme **Discover EU** de l'Union européenne vous offre un **pass Interrail gratuit** pour voyager pendant **1 mois maximum** !

• **Où ? Tous les pays de l'UE** + quelques pays associés (Norvège, Islande, etc.).

• Quand ?

- **2 sessions par an** pour postuler : une au **printemps**, une à l'**automne**.
- **Une fois lauréat** : un an pour déclencher le Pass Interrail
- **Durée du voyage** : jusqu'à **1 mois**.

• Budget

- **Pass Interrail gratuit** valable pour **30 jours de voyage**.
- **Carte Discover EU** : donne droit à des **réductions** (musées, transports locaux, etc.).
- **Frais de voyage jusqu'au point de départ** : à votre charge.

• Conditions

- **Avoir 18 ans** (l'âge exact dépend de la session)
- **Être ressortissant(e) d'un État membre de l'UE** ou d'un pays associé.
- **Gagner le jeu concours** : répondre à un **quiz sur l'Europe** et à une **question subsidiaire** (ex : « Combien de candidats viennent d'un département commençant par le chiffre 2 ? »).

• Nos conseils

- **Soyez attentifs** : les inscriptions sont ouvertes **pendant 15 jours seulement** pour chaque session.
- **Préparez votre itinéraire** : avec un pass Interrail, vous pouvez voyager dans **de nombreux pays** en 1 mois mais il faudra également que vous gériez votre logement et les visites que vous souhaitez faire.
- **Rejoignez la communauté** : il existe un **groupe Facebook Discover EU** pour rencontrer d'autres voyageurs et organiser des **rencontres sur place**.

Le saviez-vous ?

- **2 candidats pour 1 place en France** : la compétition est rude, alors préparez-vous bien pour le quiz !
- **Pass Interrail flexible** : vous pouvez choisir entre un **pass global** (tous les pays) ou un **pass pour 1 pays** (si vous voulez explorer un seul pays en profondeur).
- Le **volet Inclusion de DiscoverEU** permet aux jeunes ayant moins d'opportunités de bénéficier d'un voyage en Europe, avec un accompagnement adapté. Le dispositif est étendu aux jeunes de 18 à 21 ans, afin de permettre à davantage de jeunes de vivre une expérience de mobilité européenne. https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/programme-guide/part-b/key-action-1/discovereu#footnoteref11_t2cejbi

• Pour aller plus loin :

- [Site officiel Discover EU](#)
- [Carte des réductions Discover EU](#)

9 Les chantiers internationaux

• En quoi ça consiste ?

Vous voulez **voyager utile** en participant à un **chantier de volontariat** ? Les **chantiers internationaux** vous permettent de **travailler sur un projet d'intérêt général** (construction, environnement, animation, etc.) pendant **2 à 3 semaines**, en **France ou à l'étranger**.

• Où ? Partout dans le monde (Europe, Afrique, Asie, Amérique...).

• Budget

- **Frais d'inscription** : entre **300 et 600 €** selon le pays et le projet.
- **Frais de voyage** : à votre charge.
- **Hébergement et nourriture** : généralement **pris en charge** par l'association organisatrice.

• Conditions

- **Avoir au moins 14 ans** mais certains chantiers sont réservés aux **plus de 18 ans**.
- **Pas de diplôme ni de niveau de langue requis**, l'anglais étant souvent la langue véhiculaire.
- **Être motivé(e) et ouvert(e)** : les chantiers reposent sur la **vie en communauté** et l'**entraide**.

• Nos conseils

- **Choisissez un chantier qui vous correspond** :
 - **Construction/Rénovation** : réhabilitation de bâtiments, construction d'écoles, etc.
 - **Environnement** : reboisement, nettoyage de plages, protection de la faune.
 - **Animation** : encadrement d'enfants, organisation d'activités culturelles.
 - **Agriculture** : travail dans des fermes bio ou des exploitations locales.
- **Préparez-vous à la vie en groupe** : les chantiers, c'est avant tout une **expérience humaine** ; vous vivez avec des volontaires du monde entier !

Les chantiers internationaux sont accessibles sans condition de diplôme ni condition de niveau en langue même si l'anglais reste souvent la langue pratiquée.

Ça peut être une bonne opportunité pour une première expérience seul(e) à l'étranger...

France Volontaires et Cotravaux

- **France Volontaires** est la plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité. Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle réunit l'État, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité.
- **Cotravaux**, membre de France Volontaires, est un réseau d'acteurs du travail volontaire, qui regroupe des associations nationales et régionales qui organisent de nombreuses actions en France, se mobilisent autour de programmes européens et d'échanges internationaux, pour faire vivre la rencontre interculturelle, en France comme à l'étranger.

• Pour aller plus loin

Le site de France Volontaires sur lequel on peut trouver des missions à réaliser : <https://france-volontaires.org/>

Le site de Cotravaux pour retrouver les associations proposant des chantiers internationaux : <https://cotravaux.org/>

10 Cours de langues

• En quoi ça consiste ?

Vous voulez **apprendre ou perfectionner une langue** en immersion ? Les **cours de langues à l'étranger** sont faits pour vous ! Que ce soit pour **quelques semaines ou plusieurs mois**, vous pouvez suivre des cours dans une **école de langues** tout en découvrant la culture locale.

• Où ? Partout dans le monde

- **Anglais** : Royaume-Uni, Irlande, Malte, États-Unis, Canada, Australie...
- **Espagnol** : Espagne, Mexique, Argentine, Colombie...
- **Allemand** : Allemagne, Autriche, Suisse...
- **Italien** : Italie.
- **Japonais** : Japon.
- **Et bien d'autres !**

• Budget

- **Frais d'inscription** : variables selon la durée et le pays (de **200 €/semaine** à plusieurs milliers d'euros pour un semestre).
- **Logement** : en famille d'accueil, en résidence étudiante ou en colocation (entre **100 et 500 €/mois**).
- **Frais de voyage et assurance** : à votre charge.

• Comment ça marche ?

1. Choisissez votre destination et votre école :

- **Organismes français** : l'[Office](#) ou [UNOSEL](#) répertorient des organismes labellisés.
- **Écoles de langues** : certaines sont **spécialisées et labellisées**. On les retrouve sur des sites comme ceux du British Council pour le Royaume-Uni, de English Education Ireland pour l'Irlande, de l'Instituto Cervantes pour l'Espagne, de l'OFAJ pour l'Allemagne...
- **Universités** : certaines proposent des **cours de langue** pour les étudiants étrangers.

2. Inscrivez-vous :

- Les inscriptions se font généralement **en ligne**.
- Certaines écoles demandent un **test de niveau** avant l'inscription.

3. Préparez votre départ :

- **Visa** : selon la durée et le pays, un visa étudiant peut être nécessaire.
- **Assurance** : obligatoire pour couvrir les frais de santé.

• Nos conseils

Posez-vous quelques questions pour orienter vos recherches :

- *quel est mon niveau actuel en langue vivante et quel type de cours je souhaite suivre ?*
- *de quel accompagnement ai-je besoin ? Séjour clé en main avec transport, logement et nourriture ou ai-je seulement besoin des cours ?*
- *de quel budget je dispose ?*
- *quelle durée j'envisage ?*
- *en fonction de mes objectifs et de ma situation, existe-t-il des solutions alternatives comme un volontariat, un séjour au pair... ?*

• Pour aller plus loin

- [Euroguidance – Cours de langues](#)
- [L'Office – Organismes labellisés](#)
- [UNOSEL – Séjours linguistiques](#)

11 Corps européen de solidarité

• En quoi ça consiste ?

Vous avez **entre 18 et 30 ans** et vous voulez **vous engager dans un projet utile** à l'étranger ? Le **Corps Européen de Solidarité (CES)** permet de participer à des **missions de volontariat** dans des domaines variés (environnement, inclusion, culture, etc.) pendant **2 à 12 mois**.

Attention, il ne s'agit pas d'un séjour linguistique et s'améliorer en anglais ou dans une autre langue n'est pas l'objectif principal.

• Où ?

- **Pays de l'UE + pays associés** (ex : Turquie, Islande, Norvège...).
- **Certains pays non associés** (ex : Albanie, Arménie, Géorgie...).

• Budget

- **Pas de rémunération**, mais :
 - **Argent de poche** (environ **100-200 €/mois** selon les pays).
 - **Frais de voyage, logement, nourriture et assurance** pris en charge.
- **Pour le volet "Activités professionnelles"** : Rémunération possible.

• Conditions

- **Avoir entre 18 et 30 ans**.
- **Résider légalement** dans un État membre de l'UE ou un pays partenaire.
- **Pas de diplôme ni d'expérience professionnelle requise**.

• Comment candidater

- S'inscrire sur la plateforme européenne de la jeunesse (dès 17 ans) https://europa.eu/youth/SOLiDARity_fr
- Contacter un organisme d'envoi près de chez soi
- Regarder les opportunités de volontariat sur le site européen et postuler directement

• Nos conseils

- **Soyez ouvert(e) géographiquement** : plus vous êtes flexible sur la destination, plus vous avez de chances de trouver une mission.

- **Choisissez un domaine qui vous passionne :**
 - **Environnement** : protection de la nature, lutte contre le réchauffement climatique.
 - **Inclusion** : accueil des réfugiés, aide aux personnes handicapées.
 - **Culture** : organisation de festivals, animation d'ateliers artistiques.
 - **Éducation** : soutien scolaire, animation pour enfants.
- **Préparez-vous à l'entretien** : les organisations d'envoi peuvent vous faire passer un **entretien** pour évaluer votre motivation.

***Solutions alternatives** : il existe d'autres formes de volontariat et France Volontaire est l'Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour promouvoir et développer le volontariat international d'échange et de solidarité : <https://france-volontaires.org/>*

• **Pour aller plus loin :**

- [Site officiel du Corps Européen de Solidarité](#)
- [France Volontaires](#)

12 Programme au pair

• En quoi ça consiste ?

Vous voulez **vivre à l'étranger** tout en **apprenant une langue** et en **gagnant un peu d'argent** ? Le programme **au pair** est fait pour vous ! Vous serez **hébergé(e) et nourri(e)** par une famille en échange de **tâches ménagères** et de la garde d'enfants.

• Où ?

- **Europe** : Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, etc.
- **Amérique du Nord** : États-Unis, Canada...
- **Océanie** : Australie, Nouvelle-Zélande
- **Asie** : Chine, Japon (plus rare) ...

• Budget

- **Logement et nourriture** : **gratuits** (vous vivez avec la famille).
- **Rémunération** : entre **50 et 200 €/semaine** selon le pays.
- **Cours de langue** : souvent **inclus**, la famille peut en payer une partie ou la totalité.
- **Frais de voyage** : à votre charge sauf si la famille propose de les prendre en charge.

• Conditions

- **Âge** variable selon les pays, de 18 à 30 ans le plus fréquemment, 26 ans maximum aux USA.
- **Heures de travail hebdomadaires** : selon les pays, de 20h maximum en Belgique à 45h aux USA.
- **Avoir une expérience avec les enfants** : recommandé mais pas toujours obligatoire.
- **Être autonome et sociable** : la vie au pair repose sur la **confiance** et la **qualité de la relation** avec la famille.

• Nos conseils

- **Passer par un organisme agréé** :
 - Les organismes **pré-sélectionnent les familles**, vérifient les **conditions de travail** et vous offrent un **soutien sur place**.

- Ils vous aident aussi pour les **démarches administratives** (visa, contrat, etc.).
- **Préparez un CV et une lettre de motivation :**
 - Mettez en avant votre **expérience avec les enfants** (babysitting, animation, etc.).
 - Expliquez **pourquoi vous voulez partir au pair** et ce que vous comptez apporter à la famille.
- **Soyez clair(e) sur vos attentes :**
 - Discutez avec la famille **avant de partir** pour définir :
 - Vos **horaires de travail**.
 - Vos **tâches** (garde d'enfants, ménage, courses, etc.).
 - Votre **temps libre** (pour suivre des cours de langue, sortir, etc.).
- **Pour aller plus loin**
 - [Euroguidance – Au pair](#)
 - [Site du gouvernement français – Au pair](#)

13 Échanges de services

• En quoi ça consiste ?

Vous voulez **voyager à petit budget** tout en **découvrant une nouvelle culture** ? Les **échanges de services** ou *work exchange* vous permettent d'être **logé(e) et nourri(e)** en échange de **quelques heures de travail par jour** (fermes bio, auberges, familles, etc.).

• Où ? Partout dans le monde (Europe, Amérique, Asie, Océanie, Afrique).

• Budget

- **Adhésion à une plateforme** : Entre **20 et 50 €/an**.
- **Frais de voyage** : À votre charge.
- **Logement et nourriture** : **Gratuits** en échange de votre travail.

• Conditions

- **Avoir plus de 18 ans**.
- **Trouver un hôte** via une **plateforme de mise en relation**.
- **Visa** : dans certains pays comme l'Australie ou le Canada, un **visa de travail** comme le PVT (Programme Vacances Travail) peut être nécessaire.

• Nos conseils

- **Choisissez une plateforme adaptée** :
 - **WWOOF** : spécialisé sur les services dans les **fermes bio**.
 - **Workaway** : propose des **échanges variés** (fermes, auberges, projets sociaux, etc.).
 - **HelpX** : similaire à Workaway, avec des **offres en Europe et en Océanie**.
 - **HelpStay** : axé sur les **projets solidaires** et l'écologie
- **Contactez plusieurs hôtes** :
 - **Lisez les avis** laissés par d'autres volontaires.

- Posez des questions précises :
 - Quelles sont les **tâches exactes** ?
 - Combien d'**heures par jour** ?
 - Quel est le **type de logement** (chambre privée/partagée) ?
 - Combien de **repas par jour** ?
 - Soyez prudent(e) :
 - Évitez les offres imprécises, vérifiez la charge horaire par semaine.
 - Ayez plusieurs temps d'échange avec votre hôte avant de partir.
 - Prévoyez un plan B (un peu d'argent de côté, un contact local) en cas de problème.
- Pour aller plus loin
- [Euroguidance – Échanges de services](#)

14 Jobs à l'étranger

• En quoi ça consiste ?

Vous voulez **gagner de l'argent** tout en **découvrant un nouveau pays** ? Les **jobs à l'étranger** sont une excellente solution pour **financer votre voyage**, **acquérir de l'expérience professionnelle** et **vivre une aventure unique**.

• Où ?

- **Europe** : Allemagne, Espagne, Italie, etc. **Pas besoin de visa** en Europe.
- **Hors Europe** : États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Asie, etc. Un **Visa est souvent nécessaire**.

• Budget

- **Salaire** : variable selon le pays et le secteur
- **Logement** : rarement fourni, il est à prévoir dans le budget.
- **Frais de voyage et visa** : à votre charge.

• Conditions

- **Avoir au moins 16 ou 18 ans** selon les pays.
- **Niveau de langue adapté** : un job en contact avec le public comme serveur ou vendeur demande un **bon niveau** dans la langue locale.
- **Visa** : dans certains pays (ex : États-Unis, Australie), un **visa travail** est obligatoire.

• Nos conseils

- **Choisissez un secteur porteur** :
 - **Hôtellerie-Restauration** : serveur, cuisinier, réceptionniste (très demandé en été).
 - **Agriculture** : cueillette de fruits/légumes (ex : fraises en Espagne, pommes en Nouvelle-Zélande).
 - **Tourisme** : guide, animateur, employé dans un parc d'attractions.
 - **Jobs saisonniers** : stations de ski, parcs naturels, festivals.

- **Commencez vos recherches tôt :**
 - Pour les **pays hors Europe**, les démarches de visa peuvent prendre **plusieurs mois**.
 - Pour les **jobs d'été**, les recruteurs commencent à embaucher **dès janvier/février**.
- **Utilisez les bonnes plateformes :**
 - **EURES** : Pour les jobs en Europe.
 - **Indeed, LinkedIn, Glassdoor** : Pour les jobs qualifiés.
 - **Sites spécialisés** : Ex : [SeasonWork](#) pour les jobs saisonniers, [FarmWork](#) pour l'agriculture en Australie.

Il est plus facile de trouver un emploi à l'étranger lorsqu'on est disponible sur une longue période. Par exemple, pour faire une saison dans la restauration, on a plus de chances d'être accepté si on est disponible d'avril à septembre.

- **Pour aller plus loin :**
 - [CIDI – Guide des jobs à l'étranger](#)
 - [EURES – Jobs en Europe](#)

15 Programme Vacances-Travail (PVT)

• En quoi ça consiste ?

Le **Programme Vacances-Travail (PVT)** est un **visa spécial** qui vous permet de **voyager et travailler** pendant **1 an** (parfois 2 ans) dans un **pays partenaire non européen**. C'est l'occasion idéale pour **découvrir un pays en profondeur**, **financer son voyage** et **vivre une aventure unique**.

• Où ? 15 pays partenaires avec la France

- **Amérique** : Canada, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Pérou, Uruguay.
- **Asie/Océanie** : Australie, Corée du Sud, Japon, Nouvelle-Zélande, Taïwan, Hong-Kong.

• Budget

- **Frais de visa** : entre **100 et 300 €** selon le pays.
- **Économies exigées pour l'obtention du visa** : **2 500 € minimum** + billet d'avion retour.
- **Salaire sur place** : variable selon le pays et le job

• Conditions

- **Avoir entre 18 et 30 ans** (35 ans pour certains pays comme le Canada).
- **Être de nationalité française** ou résident en France depuis plusieurs années.
- **Ne pas avoir déjà bénéficié d'un PVT** dans le pays concerné.

• Nos conseils

- **Choisissez un pays adapté à votre profil** :
 - **Canada/Australie/Nouvelle-Zélande** : très populaires, **beaucoup d'opportunités** (hôtellerie, agriculture, jobs saisonniers).
 - **Japon/Corée du Sud** : moins de jobs pour les étrangers, mais **expérience culturelle unique**.
 - **Amérique latine** : coût de la vie **bas**, mais salaires **modestes**.

- **Préparez votre départ :**
 - **Visa** : les démarches peuvent prendre **plusieurs semaines**
 - **Assurance** : obligatoire pour couvrir les frais de santé.
 - **Logement** : beaucoup de PVTistes commencent par une **auberge de jeunesse** ou une **colocation** le temps de trouver un job.
- **Trouvez un job sur place :**
 - **Secteurs qui recrutent** : hôtellerie, agriculture, tourisme, jobs saisonniers.
- [Site des PVTistes](#)
- [Service Public – PVT](#)

Conclusion : À vous de jouer !

Partir à l'étranger, c'est **l'aventure d'une vie**. Que vous choisissiez d'**étudier**, **de travailler**, **de voyager** ou **de vous engager**, cette expérience vous transformera et vous ouvrira des **portes insoupçonnées**.

Alors, prêt(e) à sauter le pas ?

- **Relisez ce livret** et notez les options qui vous intéressent.
- **Parlez-en à votre entourage** (famille, professeurs, amis).
- **Commencez les démarches** dès que possible (les places sont limitées !).
- **Osez** : même si vous avez des doutes, **lancez-vous** ! Vous ne le regretterez pas.

• **Le monde vous attend... Et vous, où irez-vous ?**

Les personnages célèbres des cartes postales

Pour illustrer ces différentes mobilités possibles, nous avons choisi des **destinataires emblématiques** avec des références à leur contribution, glissées dans les adresses. Amusez-vous à les trouver et à les signaler durant vos animations !

1 Période d'études supérieures à l'étranger

Sofia Corradi, Italienne, créatrice du programme Erasmus.

1934-2025

L'initiative du programme Erasmus peut être mise au crédit de l'Italienne Sofia Corradi. Surnommée la "Mamma Erasmus", cette universitaire s'est longtemps battue pour la reconnaissance des diplômes et des études à l'étranger. De retour d'un master de droit aux États-Unis en 1958, elle fait l'amère découverte que son diplôme n'est pas validé dans son pays. De cette contrariété va naître l'envie de faciliter les échanges, car "étudier à l'étranger a changé ma vie", [expliquait](#) encore Sofia Corradi dans une interview en 2016.

2 Stage à l'étranger

Erasme, savant néerlandais du XV^{ème} siècle

1466-1536

Le programme Erasmus tire son nom du savant néerlandais Erasme qui sillonna l'Europe au XVe siècle mû par une grande soif de connaissance. Erasme ne savait pas qu'il rentrerait alors dans la légende européenne des grands marcheurs du savoir.

3 Préparer un diplôme à l'étranger

Marie Skłodowska-Curie, polonaise, grande scientifique

1867-1934

Scientifique d'exception, elle est la [première femme à avoir reçu](#) le [prix Nobel](#) et la seule femme à en avoir reçu deux. Elle est également la première femme lauréate, avec son mari, de la [médaille Davy](#) de 1903 pour ses travaux sur le radium. En France, Marie Curie est la première femme à

enseigner à la [Sorbonne](#), et la première femme honorée pour ses propres mérites à reposer au [Panthéon](#).

4 Période à l'étranger pour les apprentis

Robert Schuman, français, politicien

1886-1963

Il est considéré comme l'un des pères fondateurs de la construction européenne aux côtés de Jean Monnet, Walter Hallstein, Konrad Adenauer, Johan Willem Beyen, Paul-Henri Spaak, Joseph Bech et Alcide De Gasperi.

5 Assistants de langue

Comenius, né Jan Amos Komenský, tchèque, philosophe et pédagogue

1592-1670

Comenius est un [philosophe](#), [grammairien](#) et [pédagogue morave](#). Membre du mouvement protestant des [Frères tchèques](#), il s'occupe toute sa vie de perfectionner les méthodes d'instruction.

6 Une scolarité en lycée à l'étranger

Élise Freinet, française, pédagogue

1898-1983

Elise Freinet est une pédagogue française. Institutrice titulaire à partir de 1920, elle avait des idées révolutionnaires depuis son entrée à l'École normale. Elle est à l'origine d'une conception originale de l'éducation artistique connue sous le nom d'Art enfantin. Elle fut directrice de l'[Institut coopératif de l'école moderne \(ICEM\)](#) ainsi que directrice de la publication de la revue pédagogique bimensuelle de la Fédération internationale des mouvements de l'École Moderne.

7 Voyage Zelligja

Montaigne, français, philosophe, humaniste, écrivain

1533-1592

La fondation Zelligja croit en la devise « voyager forme la jeunesse » qui a été reprise et portée par Montaigne. Dans ses [Essais](#) (1572-1592), le philosophe français recommande de voyager pour se frotter aux autres cultures, mais il n'a jamais formulé cette phrase exacte. L'idée générale vient toutefois de sa vision humaniste de l'éducation.

8 Discover EU

Ludwig Van Beethoven, allemand, compositeur, pianiste et chef d'orchestre

1770-1827

La mélodie symbolisant l'Union européenne est celle de la Neuvième symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven, qui a mis en musique l'« Ode à la joie », poème écrit en 1785 par Friedrich von Schiller. L'hymne symbolise non seulement l'Union européenne, mais aussi l'Europe au sens large.

9 Chantiers internationaux

Henry Dunant, suisse, homme d'affaire et humaniste

1828-1910

Henry Dunant est le fondateur du Comité international de la Croix-Rouge et co-lauréat du tout premier prix Nobel de la paix en 1901.

10 Cours de langues

Louis-Lazare Zamenhof, polonais, linguiste

1859-1917

C'est un [ophtalmologue](#) et [linguiste polonais](#) connu pour avoir initié l'[espéranto](#), la [langue auxiliaire internationale planifiée](#), la plus pratiquée au monde.

11 Corps européen de solidarité (volontariat)

Simone Veil, française, politicienne

1927-2017

Simone Veil est une figure majeure de la construction européenne et de la réconciliation entre les peuples d'un continent marqué par les guerres.

12 Séjour au pair

Annie Ernaux, française, écrivaine

1960-

La célèbre écrivaine française, [lauréate du prix Nobel de littérature](#), est partie à Londres en 1960, à l'âge de 20 ans, pour être **filles au pair**. Elle s'est largement inspirée de ce séjour linguistique et des désillusions de sa jeunesse anglaise pour écrire son roman *Mémoire de fille*.

13 Echanges de service

Sue Coppard, anglaise, créatrice du wwoofing

En 1971, l'anglaise Sue Coppard propose ses services à des fermiers afin de quitter Londres le temps d'un week-end. Elle se rend vite compte qu'elle n'est pas seule à vouloir s'échapper à la campagne : c'est alors que naît l'idée du WWOOFing. À l'époque, le concept concernait principalement les courts séjours d'un week-end ; l'acronyme WWOOF se décomposait ainsi : « Working Weekends On Organic Farms » (week-ends de travail dans des fermes bio). Mais avec l'engouement mondial que le WWOOFing a rapidement suscité, les week-ends sont devenus des semaines et parfois des mois. Le WWOOFing devient alors « World-Wide Opportunities on Organic Farms » (offres d'emploi internationales dans des fermes bio).

14 Job/travail à l'étranger

James Cook, anglais, navigateur et explorateur

1728-1779

Issue d'une famille relativement modeste, il a suivi un apprentissage et a évolué d'abord dans la marine marchande puis dans la marine nationale. Il a effectué de nombreux voyages dans le monde et est devenu un cartographe reconnu.

15 PVT

Laura DEKKER, néerlandaise, navigatrice

1995-

Née en Nouvelle Zélande mais de nationalité néerlandaise, elle fait son 1er tour du monde en solitaire de 14 à 16 ans faisant d'elle la plus jeune navigatrice réalisant un tour du monde à la voile. Elle navigue toujours et a créé la fondation « Laura Dekker World Sailing Foundation » pour permettre à des jeunes de 8 à 17 ans de vivre des expériences de navigation.

*Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés
n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement
ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour
l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne
sauraient en être tenues pour responsables*

Octobre 2026